

**VILLE D'ARBOIS**  
**DEPARTEMENT DU JURA**

DEL 24.07.01-12

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024**

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<b>PRESENTS</b> : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée,
Nb de conseillers présents participants au vote : 18	M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, MEYNIER, Mmes VERNIER, HALLE, conseillers municipaux.
Nb de procurations : 4	<b>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY</li><li>- Mme CALONNE donne pouvoir à Mme REGALDI</li><li>- M. MOLIN donne pouvoir à M. MARTI</li><li>- M. JABER donne pouvoir à Mme DEPIERRE</li></ul>
Nb de votants : 22	
Convocation du : 25 / 06 / 2024	<b>ABSENT</b> : M. BRUNIAUX
	<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : Mme VERNIER

**DÉLIBÉRATION N° 12 :**

**Recrutement d'un agent contractuel à temps complet sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au service Musées et Patrimoine**

Madame la Maire indique au Conseil Municipal que suite à la pré-sélection de la candidature du Biou d'Arbois pour représenter la France au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO il convient de recruter un agent ayant une compétence en ethnologie à plein temps pendant une durée maximum de 9 mois pour réaliser les travaux nécessaires à la finalisation de la candidature pour le classement du Biou d'Arbois.

Cet agent, dont le recrutement pourrait être lancé prochainement pourrait, selon le candidat retenu être un emploi adossé :

- Soit sur le grade d'attaché (catégorie A)
- Soit sur le grade d'attaché de conservation du patrimoine (catégorie A)

Madame la Maire propose que cet agent soit recruté à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à compter du 19 Aout 2024 et pour une durée maximale de 9 mois.

.../...

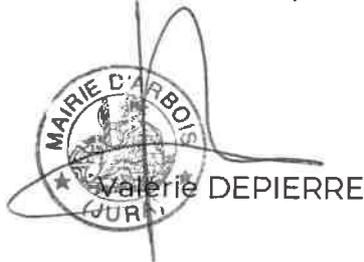
**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'AUTORISER** Mme la Maire à créer un emploi à temps complet non permanent pour assurer les fonctions de chargé de mission - ethnologue à temps complet sur une période de 9 mois maximum à compter du 19 août pour faire face à un accroissement temporaire d'activité  
Cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel qui sera recruté
  - Soit sur le grade d'attaché (catégorie A)
  - Soit sur le grade d'attaché de conservation du patrimoine (catégorie A)

Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget 2024.

Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Arbois, le 5 juillet 2024

La Maire,



MAIRIE D'ARBOIS  
Valérie DEPIERRE  
(JUR)

La Secrétaire de Séance,



Emilie VERNIER